



Comité | RICHELIEU
Association Française des PME de Haute Technologie

Accès des PME aux marchés de défense

Communiqué, 13 novembre 2007

Suite à une rencontre organisée par le Comité Richelieu entre François Lureau, Délégué Général pour l'Armement, et les PME innovantes, 82 % de ces entreprises se déclarent satisfaites des orientations actuelles de la DGA.

Le budget d'achat annuel de la DGA s'élève à 10 milliards d'euros. Pour cet organisme public comme pour l'ensemble des grands comptes, l'enjeu d'une meilleure relation avec les PME innovantes est le suivant : pouvoir allier une politique d'acquisition basée sur la globalisation et la responsabilisation avec le maintien de l'innovation et de la compétitivité. La DGA a signé le Pacte PME (dispositif mené en coopération entre Oséo et le Comité Richelieu) fin 2005.

Lors de l'échange avec les PME, le Délégué Général pour l'Armement a reconnu que la situation n'était aujourd'hui pas toujours satisfaisante. Tout en se plaçant dans la perspective des résultats de la mission de Lionel Stoléru, il a rappelé qu'il était chargé de proposer à Hervé Morin, d'ici à la fin de l'année, un plan d'actions complet visant à faciliter l'accès des PME aux marchés de défense. Sans attendre, le Comité Richelieu se réjouit des nouvelles mesures déjà décidées par le Délégué :

- Fixation d'objectifs PME chiffrés sur la R&D et sur les programmes.
- Raccourcissement des délais (actuellement 9 mois, objectif 6 mois) du programme REI permettant de financer les propositions innovantes des PME, pendant français du SBIR américain, sans contrainte budgétaire pour autant que la DGA reçoive suffisamment de bons dossiers.
- Mise en place d'un réseau de points d'entrée pour les PME innovantes, étant entendu qu'il faut identifier dans quelles entités ces points d'entrée sont nécessaires.
- Poursuite et renforcement du programme de Forums thématiques de présentation aux PME des besoins de la DGA et de ses maîtres d'œuvre (8 Forums déjà prévus).
- Accord de principe pour des stages de personnels de la DGA dans des PME innovantes, sous réserve que les objectifs poursuivis par la proposition du Comité Richelieu soient davantage précisés. Le Délégué est par ailleurs prêt à appuyer les candidatures de dirigeants de PME pour le CHEAr.

Il a incité les PME à prendre le leadership de propositions communes, en particulier en matière de R&T, avec de plus grandes entreprises et s'est déclaré prêt à soutenir ce type de démarche. Le DGA s'est montré très favorable à la signature du Pacte PME par les maîtres d'œuvre de défense, pour permettre la mesure des résultats et l'évaluation périodique de leur comportement envers les PME (signataires actuels parmi ces maîtres d'œuvre : THALES, MBDA, ALCATEL-LUCENT et DCNS).

Le Comité Richelieu a rappelé les grandes difficultés à exporter subies par les PME innovantes à cause de la lourdeur de la procédure d'autorisation d'exportation de matériel de guerre, même pour les marchés civils (car les secteurs de haute technologie sont tous considérés comme à potentielle utilisation militaire).

Le Comité Richelieu regroupe 174 PME françaises de haute technologie, représentant :
un effectif total de **20 000 personnes**
un chiffre d'affaires total de **2,5 milliards €** dont
32 % réalisés à l'export et 26 % consacrés à de la R&D